

Journal
d'informations
communales

MARS
2011

Lou Couralin

L o C o r a l i n

N°15

le Mot d'Humeur

Je vous ai exposé sur le dernier Couralin (que vous avez généreusement remercié de vous permettre de combler vos graves lacunes) le principe de Paréto. Vous vous souvenez? Le rapport 20/80, décliné sous de multiples formes : 20% des automobilistes causent 80% des accidents. 20% de vos vêtements seront portés 80% du temps. 20% des clients représentent 80% du chiffre d'affaires. 20% des clients sont à l'origine de 80% des réclamations. 20% des joueurs de foot marquent 80% des buts. 20% des pays émettent 80% des gaz à effet de serre. 20% de la population paie 80% des impôts. Pour obtenir 20% de résultats, nous passons 80% de notre temps. Ce qui veut dire en conclusion que 20% de notre activité suffit à produire 80% des résultats. C'est pour cela que nous sommes de plus en plus nombreux à prendre du temps pour aller déjeuner au marché de Peyrehorade le mercredi. Dans le prochain Couralin, je vous entretiendrai d'un autre principe tout aussi intéressant : le principe de Peter. Je ne suis pas certain que ce soit une bonne idée.

Cordialement.YB

Le Festival... de Came



Le samedi 12 Février, la commission culturelle organisait pour la première fois une soirée vidéo au foyer. Nous étions 150 personnes, petits et grands réunis à visionner le travail réalisé par Alain Touzaa. Un travail remarquable, selon des témoignages recueillis dans l'assistance : *"Il aura fallu que je vienne ici aujourd'hui pour voir comment se fabrique une chaise"*, *"c'est la première fois que je vois un vêlage"*, tandis que le débat était soutenu parmi les plus jeunes : *"les vautours peuvent-ils s'attaquer aux enfants ?"*. Des témoignages, des débats et les histoires de Georges sont venus enrichir cette soirée qui se prolongeait par un pot offert par la mairie. Face à l'engouement suscité par cette initiative de la commission, nous nous posons aujourd'hui des questions. Y a-t-il un besoin pour la réédition de ce genre de manifestations sur le village ? Ou alors est-ce que c'est le support proposé ce soir là ainsi que l'auteur qui ont attiré autant de monde ? Était-ce simplement la curiosité des soirs de premières ?

Et vous, qui avez partagé cette soirée avec nous, qu'en pensez-vous ?

La Commission Culturelle

■ Sommaire

EditoPage 1

Informations Communales ...Page 2

Les ÉcolesPage 3

Associations / Tous au numérique ..Page 4

Rédaction

La Commission culturelle

Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

■ Informations Communales

RECENSEMENT MILITAIRE 1^{ère} PÉRIODE 2011 (RAPPEL)

Les jeunes nés en janvier, février et mars 1995 doivent venir se faire recenser à la mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE 2^{ème} PÉRIODE 2011

Les jeunes nés en avril mai et juin 1995 doivent venir se faire recenser à la mairie.

PRIME AU MAINTIEN DU TROUPEAU VACHES ALLAITANTES 2011

Les imprimés de demande de PMTVA sont à retirer au secrétariat de la mairie. Les périodes de dépôt de demandes s'étendent du 01/03/2011 au 16/05/2011.

Cours de soutien

Mayalen, professeur des écoles, donnerait des cours de soutien scolaire à domicile à des élèves de niveau primaire et secondaire. Secteur de Came et alentours. Plus de renseignements au 06 83 36 65 21.

Kermesse de CAME

Une réunion en vue de l'organisation de la kermesse 2011, aura lieu le mardi 15 mars 2011 à 20h30 à la salle du patronage à Came.

Nous souhaitons que toutes les bonnes volontés qui se sentent concernées par cette kermesse, soient présentes à cette réunion. *Merci d'avance de le faire savoir autour de vous. Nous vous attendons nombreux.*

On nous informe également...

Laurent, installateur plomberie, chauffage est un nouvel auto entrepreneur établi sur la commune. Pour plus de précisions, adressez vous à la mairie au 05 59 56 02 75.

■ État Civil

NAISSANCES

Le 16 décembre 2010 est né à Bayonne, Tayron, fils de Myriam POUGET et de Mériel COUSIN domiciliés Maison Lamboum.

Le 4 janvier 2011 est né à ST PALAIS, Simon Gorka, fils de Jacqueline DOUCHET et Jean-Philippe AUGER domiciliés Maison Langladette.

DÉCÈS

Le 17 février, Emile DETCHART, est décédé à Itxassou, dans sa 91^{ème} année. *Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.*

REMERCIEMENTS

La famille SALLABERRY et tous ses proches remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur soutien et leur sympathie lors du décès d'Emile DETCHART.

Récapitulatif de l'état civil 2010

Naissances

BALLEUX Ailona Camille Eugénie
COLET Léna Marie
COULON Baptiste
COUSIN Tayron
LABAT Nathan
LABAT- RUIZ Diego
LAHITETE Wesley Jessy
SAUBOT Oriane

Mariages

BELLERET Julien et LAUNET
Auréli Marie-Henriette Liliane
BOUGE Pascal Pierre Georges et VARÉNAS Caroline
FERRIÈRE François Nicolas et DAMESTOY Maritchu
GANTCH Olivier et DUBLANC Véronique

Décès

BACH Heinz Jürgen
BOURDALÈS Marcel Antoine
GARDÈRES Pierre
GRENTE Serge Max Rudolphe
MONTAGUT René Jean Baptiste
SALLENAVE Arnaud
VERGEZ Christian Jean Pierre

SYNDICAT BIL TA GARBI (SUITE)

20. JE TRIE LE VERRE

Le verre est totalement recyclable. On peut recycler la même bouteille des milliers de fois, à condition de la trier.

Il ne faut pas jeter les emballages en verre dans sa poubelle à ordures ménagères ni dans la borne jaune, mais dans les bornes vertes, ainsi le verre se recycle à l'infini! Par contre la vaisselle (*porcelaine, faïence*), les ampoules ou encore les vases ne sont pas recyclables. La composition chimique de ces derniers n'est pas la même que celle du verre des bouteilles et des bocaux. Les mélanger pose des problèmes dans le cycle de recyclage.

21. JE N'IMBRIQUE PAS LES EMBALLAGES OU JE NE LES MET PAS DANS DES SACS

Je n'enferme pas les emballages recyclables dans un sac plastique. En effet, en centre de tri, les opérateurs n'ont pas le temps d'ouvrir les sacs et tout part à l'enfouissement!

Dans le même esprit, **il ne faut pas imbriquer les emballages de matériaux différents.** Là encore, ils n'auront pas le temps de séparer la bouteille en plastique imbriquée dans une boîte de conserve ou encore les briques de lait aplaties rangées dans un petit carton, et le tout sera mis en erreur de tri et ensuite envoyé en centre d'enfouissement avec les ordures ménagères.

Pour information, l'enfouissement d'une tonne d'ordures ménagères revient à 110 €. En comparaison, le coût d'une tonne d'erreurs de tri est de 420 €. En effet, elles terminent avec les ordures ménagères mais ont été collectées différemment, il y a eu de la manutention en centre de tri et on prend en compte le coût des transports. Ceci multiplie par 4 leur coût de traitement.

22. JE VIDE MES EMBALLAGES

Il faut vider ses emballages sales avant de les jeter dans les bornes de tri. En effet, lorsque je jette une bouteille d'eau pleine dans la borne jaune, elle sera considérée comme une erreur de tri arrivée en centre de tri. Pourtant, la bouteille ne contient que de l'eau. Cependant, au centre de tri, les agents ne savent pas ce que contient la bouteille. Cela peut être de l'eau comme un produit toxique. Dans le doute, pour ne pas polluer le reste des emballages, les bouteilles contenant du liquide sont considérées comme des erreurs de tri (*pour rappel, coût de traitement 420 €*)

23. DOIS-JE LAVER MES BOÎTES DE CONSERVES ?

Non, il suffit de bien les vider avant de les trier.

24. QUE SIGNIFIE LE POINT VERT ?

Le sigle Point-Vert permet juste de reconnaître que l'entreprise qui produit cet emballage paye une taxe à Eco-Emballages qui reverse cet argent aux collectivités locales pour mettre en place le tri.

Attention : ce sigle ne signifie en rien que l'emballage est recyclable.

25. COMMENT RECONNAÎTRE LES EMBALLAGES PLASTIQUES RECYCLABLES ?

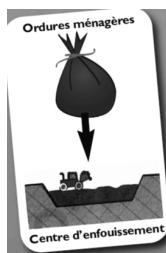
Ce sont toutes les bouteilles plastiques d'eau, de lait, de jus de fruits. Tous les flacons de produits d'entretien, d'hygiène. En résumé ce sont tous les plastiques en forme de bouteilles.

26. MES ORDURES MÉNAGÈRES SONT-ELLES TRIÉES ?

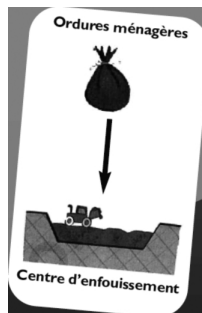
Personne ne les trie à votre place. Elles seront enfouies sans valorisation. Ainsi tous les déchets recyclables que vous ne triez pas et que jetez avec les ordures ménagères sont perdus.

27. EST-CE QUE TOUS LES DÉCHETS VONT AU MÊME ENDROIT ?

Les déchets recyclables et les ordures ménagères ne suivent pas le même circuit : les ordures ménagères vont en centre d'enfouissement alors que les déchets recyclables triés dans la borne jaune vont en centre de tri où les emballages seront séparés afin d'être envoyés vers les usines pour commencer une nouvelle vie.



Actuellement, une petite partie des ordures ménagères collectées sur le Syndicat Bil ta Garbi ira à St Pée sur Nivelle à Zaluaga Bi, le reste à Lapouyade en Gironde



■ Les Écoles

ÉCOLE PUBLIQUE DE CAME

"Qui es-tu mon voisin ?"

La classe de GS-CP s'est rendue vendredi 4 février dans les locaux de la Gare du Midi de Biarritz pour assister à une répétition du spectacle intitulé "les voisins" : pièce unissant la danse et le théâtre, librement inspirée du livre "La Brouille" de Claude Boujon, mettant en scène deux voisins simplement ordinaires dont les relations pourraient être parfaitement harmonieuses si les habitudes et petites lubies de chacun ne les agaçaient pas sérieusement, et qui sera en représentation du 9 au 11 février au Colisée dans le cadre du festival Le temps des mômes. C'est donc dans le studio de danse du Malandin Ballet Biarritz que les élèves ont pu partager une séance d'échauffement et quelques extraits de la pièce qu'ils verront en séance scolaire ce jeudi 11 février. Ils ont ainsi rencontré les deux auteurs et acteurs du spectacle : une danseuse et un comédien qui viendront animer ensuite six séances d'expression corporelle à l'école à la période prochain dans le cadre d'un projet culturel-danse monté avec Biarritz Culture.



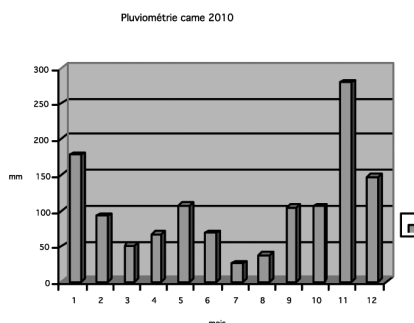
Pluviométrie année 2010

Exercice de mathématiques réalisé par les élèves de CM sur le thème des représentations graphiques :

Comme chaque année nous effectuons le relevé des pluies et nous réalisons le schéma pour chaque mois. Nous pouvons constater cette année qu'il a beaucoup moins plu qu'en 2009. Près de 200 mm de moins.

1 mm d'eau correspond à un litre d'eau au mètre carré. Heureusement que le mois de novembre avec plus de 200 mm a rattrapé un peu les derniers mois de l'année qui ont été relativement secs. Que sera l'année 2011, cela commence très mal en janvier avec à peine quelques millimètres. A ce rythme les nappes phréatiques auront du mal à se remplir...

Rendez vous en 2012 pour analyser tout cela.



Carnaval

L'Ecole organise son traditionnel carnaval le mardi 8 mars après midi. Tous ceux qui désirent se joindre à nous sont cordialement invités pour y participer avec bien entendu un déguisement. Après le jugement de San Pansar un grand goûter sera servi dans la cour de l'école.

ÉCOLE NOTRE DAME

Gourmandise ? Non, savoir-faire !

Comme annoncé dans le dernier Couralin, après les verrines et les plats autour des fruits et légumes lors de la Semaine du goût cet automne, les enfants de l'école Notre-Dame se sont coiffés de leur toque pour confectionner des confiseries et délices de Noël. Tous les enfants de la maternelle au cycle 3, ont réalisé, le vendredi 17 décembre, des sablés, des truffes au chocolat et des roses des sables qu'ils ont partagé avec leurs parents. Dans une très bonne ambiance et grâce à la participation de quelques mamans, ces ateliers gourmandises ont obtenu un réel succès.



Où va le vent ?

Cette année s'est conclue en beauté avec un spectacle de qualité, intitulé "Où va le vent", présenté à la salle des fêtes par la compagnie du Théâtre du Versant.

Les élèves sont tombés sous le charme de "Biribo", à la recherche des quatre vents pour sa belle princesse. Un bel après-midi de clôture et un grand merci des enfants envers la troupe pour son talent !

La maternelle Notre Dame de Came au cirque AMAR de Bayonne.

Laissons la parole aux enfants :

"Mardi 25 janvier, nous sommes allés au cirque Amar en bus. On a vu des singes, des babouins, des éléphants, un chien déguisé en éléphant, le papa lion et la lionne, des lamas, des dromadaires, des chevaux, des chameaux, des ânes, un buffle, des tigres blancs avec leurs bébés, des tigres oranges, des zébus. On est entré dans le chapiteau rouge et blanc pour voir le spectacle. Les acrobates ont fait un double saut, trois motos ont tourné très vite dans une boule autour d'une fille. Le clown était dans un ballon carré, il est sorti et est devenu un super héros, il a gonflé. Les éléphants ont dansé sur les tabourets et ont fait des grosses crottes sur la piste. Les tigres étaient debout sur leur tabouret, ils ont voulu griffer le dompteur mais ont préféré lui serrer la main. C'était génial, ça sentait bon la barbe à papa et nous voudrions y revenir."



Les élèves de Maternelle.

Préparez-vous à vous régaler !

Comme chaque année au mois de mars, les parents d'élèves de l'école Notre Dame de Came organisent leur désormais traditionnelle CROUPIONADE.

Elle aura lieu à la salle des fêtes de CAME le **DIMANCHE 13 MARS 2011 à partir de midi**

Avec au menu (Adultes 13 € / 6 € pour les enfants de moins de 12 ans) garbure, croupions de canards et frites à volonté, salade, fromage, dessert, café, vin et digestif compris.

Rien de moins pour se régaler et passer un agréable moment !

Pensez à réserver en téléphonant

au 05.59.56.44.89 ou au 05.59.38.44.56.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de convivialité en ces derniers jours de l'hiver.

LIBRE PROPOS

4000 morts sur la route cette année !

Plus de 500 000 en un demi-siècle !

Et plus d'un million de blessés graves !

Ce bilan consternant ne suscite pas ou peu de révolte, quand le moindre fait divers à l'odeur de sang défraye habituellement la chronique.

Cette hécatombe programmée s'inscrit dans une quasi-indifférence générale, alors que rares sont les familles qu'elle n'a jamais concernées.

Etonnamment, ces drames et ces vies brisées ne nous empêchent pas de râler contre les gendarmes, les radars, les alcootests, les limitations de vitesse, Ces dispositions protectrices ont eu beau contribuer à sauver des milliers de vie, elles n'ont pas la cote ! Et il est peu recommandé de se réjouir de l'interpellation de contrevenants. Des lobbies se font même fort de contester les contrôles ou d'atténuer les sanctions.

Pourtant, des politiques de prévention (*campagnes d'affichage, spots télé ou radios, reportages,...*) sont régulièrement déployées pour nous sensibiliser à cette monstruosité. Devant leur peu d'effets, il est normal de leur voir se substituer une logique répressive qui, elle, produit des résultats : plus de 10000 vies sauvées en quelques années.

4000 morts ! Dix fois plus que le scandale du Médiateur et on en parle cent fois moins !

Quand prendrons-nous réellement conscience de cet immense gâchis et accepterons-nous que TOUT soit mis en œuvre pour le combattre ? Quitte à perdre quelques minutes par ci- par là. A conduire des voitures aux moteurs bridés. A revendiquer des règles plus contraignantes, davantage de contrôles, des sanctions plus sévères pour les chauffards...

Cela n'aura aucun effet sur le tribut déjà acquitté. Mais contribuera à rendre celui de demain moins lourd, moins douloureux.

Des milliers de drames évités par quelques désagréments collectivement acceptés : cela ne vaut-il pas le coup ?

Bernard DUMAZ

Passage à la télévision numérique

Comme tous les départements d'Aquitaine, les Pyrénées-Atlantiques passeront à la télévision numérique terrestre (TNT) le 29 mars 2011.

Le Conseil Général a préparé cette échéance en étroite liaison avec "Tous au numérique", le groupement d'intérêt public mandaté par l'Etat et les chaînes.

Partout en France "Tous au numérique" est une équipe dédiée à l'information de vos administrés. N'hésitez pas à leur faire savoir (téléphone : **0970 818 818** - site internet tousaunumeriq.fr) "Tous au numérique" aide aussi financièrement celles et ceux qui en ont le plus besoin.)

Pour éviter une "fracture numérique" entre ceux qui pourront s'équiper à moindre frais et ceux qui devront engager des dépenses importantes pour adapter leur installation (*adaptation d'antenne ou acquisition de parabole*), le Conseil Général a souhaité compléter les aides financières de "Tous au numérique".

Dans la limite des frais engagés, le Conseil Général versera ainsi un complément de 50 € maximum pour les bénéficiaires de l'aide à l'adaptation, à la réorientation ou au remplacement de l'antenne (*soit une aide globale de 170 €*), et de 100 € maximum pour les bénéficiaires de l'aide à la parabole (*soit une aide globale de 350 €*).

Les administrés devront pour cela en adresser par courrier la demande au Conseil Général, accompagnée du justificatif de l'aide versée par "Tous au numérique", des factures correspondantes et d'un relevé d'identité bancaire.



Lou Couralin
Lo Couralin

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : loucouralin@orange.fr

Lou Couralin N°16 sortira fin Avril.
Merci de nous faire parvenir vos articles avant le **Vendredi 15 Avril**.

Prochaines manifestations...

13 MARS : 12H00

Croupionnade

Ecole notre dame

19 MARS : 15H00

Initiation premiers secours

Enter Nous

27 MARS : 12H00

Apéritif ouvert à tous

Enter nous

16/17 AVRIL :

Séances théâtrales

Lous Hardits

30 AVRIL :

20H30 Repas + Bal

Comité des Fêtes

■ Associations

LE COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le samedi 5 février 2011, le Comité des Fêtes a élu son bureau, qui reste le même que l'an dernier.

Ont été réélus en tant que présidents M. GRASIDE Alain et M. LABADIE Adrien. En vice-président M. JARRY Mickaël.

En ce qui concerne la trésorerie, Monsieur NAHARBERROUET Yannick occupe toujours le poste, avec comme vice trésorière, Mlle HENRY Florence. La nouvelle secrétaire est Mlle NAHARBERROUET Sandra, avec à ses côtés Mlle BAREYRE Marina, vice-secrétaire.

Nous vous donnons rendez-vous cette année le samedi 30 avril 2011, pour notre traditionnel bal du printemps précédé d'un repas.

En espérant vous voir nombreux.

A très bientôt.

CLUB ENTER NOUS

Une réunion d'informations

"INITIATION AUX PREMIERS SECOURS"

aura lieu à Came le samedi 19 mars à 15 heures à la salle des fêtes.

Cette réunion, ouverte à tous, est proposée par le club Enter Nous et sera animée par 2 sapeurs pompiers de Bidache. Venez nombreux.

Pour le bureau et amicalement : J.- Lenguin.

LOUS HARDITS

Après des semaines de répétitions ; les acteurs, danseurs et chanteurs sont heureux de pouvoir vous présenter la Séance Récréative "Lous Hardits" qui aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 avril 2011 au patronage (*Face à l'Eglise*).

Voici le programme de ces 2 jours :

Le spectacle débutera samedi 16 Avril à 20h30 avec la participation de LOUS CANTAYRES.

Dimanche 17 Avril la Messe des Rameaux (*horaire non déterminé à ce jour*)

- Vente de gâteaux sur le parvis de l'Eglise organisée par La Batterie Fanfare.

- Puis, l'apéritif sera servi au patronage

Le Spectacle commencera à 15h00 suivi du tirage de la Bourriche.

En espérant vous y voir nombreux.

À très bientôt « LOUS HARDITS »